



Délai virement notaire

Par **benalex02**, le **28/01/2021** à **20:33**

Bonjour ,

J'ai vendu ma maison , compromis signé en octobre 2020 et acte signé le 5 janvier chez le notaire .

tout c'est très bien passé avec le notaire et les acheteurs , on a remis les clés et le notaire nous a annoncé le virement des fonds pour 1 semaine maximum (signature de l'acte et transmission électronique directement)

A ce jour je n'ai toujours pas eu 1 centime et le notaire m'indique que le délai est normal et que parfois il faut attendre jusqu'a 3 mois , est ce que cela est vrai ?

Déjà le jour de l'acte alors pourquoi il nous a dis 1 semaine et maintenant 3 mois ?ça me met en galère pas possible ce truc , on a vendu et donner les clés et on a pas l'argent c'est assez désagréable .

Cordialement

Ben